



INFORMATIONS MUNICIPALES OUERRE



Numéro 86

Novembre 2016

<http://www.chez.com/ouerre/>



Editorial

Après plus de deux ans de travaux, la démarche d'élaboration du nouveau PLU touche à sa fin !... Elle se termine par la consultation des habitants sur le projet, dans le cadre de l'Enquête Publique. Le projet est à disposition à la mairie ainsi qu'un commissaire enquêteur pour enregistrer dans le cadre de ses permanences, vos questions, remarques ou demandes.

La mise en œuvre de ce nouveau document d'urbanisme, succédant au POS, nous était imposé par les nouvelles législations (Loi ALUR et Grenelle de l'environnement). Devant la nécessité de nous faire accompagner par un cabinet d'étude nous avons sans attendre préféré faire appel aux services de l'Agglo de Dreux, moins chers et très expérimentés, pour répondre à notre demande tant qu'elle en avait les moyens. Nous engageons officiellement la démarche par une délibération du 5 juin 2014. Les procédures et obligations du PLU sont très codifiées et étroitement contrôlées par les différentes administrations de l'Etat et du Département. En ce qui nous concerne nous étions des apprentis, qui avons dû apprendre très vite. Heureusement nous avons été soutenus et conseillés par notre technicienne Anne Claire Rivereau, et je tiens à la remercier ici pour la qualité de son travail.

Dans un premier temps il a fallu faire un diagnostic de la commune. Ensuite, il fallait définir des orientations d'aménagement compatibles avec les récentes législations, le PADD. Les habitants qui le voulaient ont pu participer aux ateliers sur ces sujets et donner leurs points de vue. Enfin a été défini le règlement du futur document.

Au terme de ces travaux, le projet a été soumis au Conseil Municipal. Il l'a adopté par une délibération du 7 juillet dernier, puis soumis aux différentes administrations et organismes comme il se devait. Et c'est maintenant en finale, aux habitants qui le souhaitent, de découvrir ce document. Conformément aux dispositions légales, les permanences du commissaire enquêteur ont été annoncées dans la presse et sur l'affichage municipal public. Elles auront lieu les 25 novembre, 13 décembre et 7 janvier. Une fois l'enquête terminée le commissaire enquêteur fera son rapport soumettant à l'avis du Conseil ses remarques et avis pour d'éventuelles modifications.

C'est donc en début d'année 2017 que le nouveau PLU deviendra applicable.

Le Maire, Christian Matelet

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PLU

Par arrêté du 28/10/2016, le Maire de Ouerre a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Cette enquête publique se déroulera à la Mairie de Ouerre
du 21 novembre 2016 au 7 janvier 2017 INCLUS.

A cet effet, Mme la Présidente du Tribunal administratif d'Orléans a désigné M. POT René, en qualité de Commissaire Enquêteur titulaire et M. YVERNAULT Guy, en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :

Le vendredi 25 novembre 2016 de 16 h à 19 h

Le mardi 13 décembre 2016 de 16 h à 19 h

Le samedi 7 janvier 2017 de 9 h à 12 h

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet à la Mairie de Ouerre, aux heures et jours habituels d'ouverture au public, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie.



QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS ?

Nous trouvons fréquemment des tas de végétaux ou de gravats dans les chemins, en bordure des champs ou des bois.

Ces déchets viennent peut-être de votre jardin ? N'hésitez pas à demander aux personnes qui effectuent des travaux à votre domicile ce que deviendront les tailles ou les gravats qu'ils mettent dans leur camion.

Tous les végétaux ou gravats doivent être déposés dans des sites pour être valorisés, les artisans consciencieux le font, malheureusement certains, moins rigoureux, préfèrent nuire à notre environnement.

MERCI ORANGE !!!

Rue de la vallée, entre Prémont et Mérangle, à la hauteur du chemin venant de la rue des châtaigniers, le fil de téléphone traîne toujours lamentablement par terre, signalé par une déplorable rubalise.

Cela fait plus d'un mois, dans la nuit du 30 septembre, une voiture a percuté et sectionné le poteau téléphonique, privant ainsi de téléphone et d'internet tout le secteur. L'opérateur Orange, contacté dès le samedi par la mairie, s'était engagé à réparer dans les 48 h.

Dans les faits il aura fallu attendre le jeudi soit 6 jours pour qu'une réparation soit faite, et quelle réparation : une épissure sur les fils, qui sont restés à traîner par terre sur le chemin, vaguement signalés par la rubalise constamment rompue et volant au vent. La presse saisie par les habitants en avait témoigné.

Interpellé à nouveau par la Mairie, Orange nous informait alors que la réparation définitive serait faite au plus tard le 24 octobre. Mais rien ne s'est passé.

Interpellé à nouveau le 3 novembre, Orange nous informe par mail d'une réparation prévue le 19 novembre. Courage, on n'a jamais été aussi près de la solution !... Merci Orange.

LA VOIX DES CHAMPS

ORGANISE UN CONCERT

Samedi 10 décembre 2016, 17h30

à l'église d'OUERRE

CHANTS et POÈMES de NOËL



Bonne retraite Chantal

Chantal Hanicot, employée communale chargée de l'entretien des locaux, nous quitte le 30 novembre, pour prendre sa retraite. Elle travaillait à temps partiel pour la commune depuis 1986 et depuis quelques années s'occupait aussi des locations de la salle polyvalente. Nous la remercions pour la très grande qualité de son travail. Elle sera remplacée par la personne qui la remplaçait déjà occasionnellement lors d'absences ou de congés, Madame Georgette Bikindou habitante de Fontaine. Bonne retraite Chantal.



ARBRE de NOËL



Nous vous invitons dimanche 11 décembre à 15h30 à la fête de Noël organisée par la Commune. Avec vos enfants, vous assisterez au spectacle «Un cadeau pour le Père Noël».

Le goûter sera ensuite partagé par les enfants et le Père Noël viendra distribuer les jouets offerts par la Commune et choisis au mois d'octobre par leurs parents.

JEUX d'ENFANTS

A la demande de plusieurs habitants, nous avons décidé de mettre des jeux pour enfants à proximité des arrêts de car de Ouerre et de Fontaine. Il s'agit de jeux destinés aux tout petits, moins de 6 ans, qui viennent avec leurs parents attendre le car qui ramène les "grands" de l'école. Il faut donc dire aux "grands" que ces jeux ne sont pas faits pour eux, comme cela est indiqué sur la pancarte. Nous comptons sur les familles et sur les voisins pour rappeler aux "grands" qu'ils ne doivent pas prendre le risque de casser les jeux des petits. Merci.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Kaïs VIZARD le 30/9/2016

Salomé LIERRE le 30/9/2016

Lina VAN DUYSE le 1/11/2016



Mariage :

Mélanie MARTIN et Nicolas GROCH 22/10/2016

NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons la bienvenue dans la Commune à la Famille CONTRAIN, 5C rue des châtaigniers à Fontaine.

Tout nouvel arrivant est invité à venir s'inscrire en mairie afin de bénéficier des prestations offertes aux habitants (Arbre de Noël, Repas des aînés...).

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

NOVEMBRE :

Vendredi 18 : 19h30 Soirée Beaujolais/Accordéon du Club Détentes et Loisirs à la salle d'Ouerre

Vendredi 18 : 21h Assemblée générale de l'Amicale des Parents d'élèves, salle de Charpont

DECEMBRE :

Vendredi 9 : 20h30 Assemblée générale du Comité des fêtes au Foyer de la salle d'Ouerre

Samedi 10 : 17h30 Concert de « La voix des champs » à l'église d'Ouerre

Dimanche 11 : 15h30 Arbre de Noël communal à la salle d'Ouerre

JANVIER :

Dimanche 8 : 15h30 Vœux du Maire à la salle d'Ouerre